

**Fiche de données de sécurité** selon la directive 91/155/CEE**1 IDENTIFICATION DE SUBSTANCE / PRODUIT / ENTREPRISE**

**Nom commercial du produit:** Glattol 9111 MOL

**Type de produit:** Huile de chaînes

**Désignation de l'entreprise:** Maagtechnic SA  
Sonnenthalstr. 8  
8600 Dübendorf  
Tel.: +41 44 824 95 75  
Fax: +41 44 824 95 76  
lubricants-ch@maagtechnic.com

**Date de mise à jour:** 01.11.2006

**Centre d'information Toxicologique:** CH-Zürich Tél.: 041 (0) 44 251 51 51

**Numéro Suisse en cas d'urgence:** 145

**2 COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

**Caractérisation chimique:** Huile minérales et additifs.

**Numéro CAS:** Pas mentionné pour les mélanges

**Composants dangereux:** Substances, présentes, dangereuses pour la santé selon la directive 67/548/CEE et ses suivantes adaptations ou pour lesquelles existent des limites d'exposition reconnues:

Composant(s)	% pds.	Symbole(s)	Phrase(s) R	Numéro CE
Non applicable	--	--	--	--

Voir le point 16 pour le texte complet des phrases R.

**3 IDENTIFICATION DES DANGERS**

**Symbole(s) de danger:** Non applicable.

**Phrases R:** Non applicable.

**4 MESURES DE PREMIERS SECOURS**

**Après inhalation:** Transporter la personne atteinte à l'air frais si l'on observe des troubles.

**Après contact avec la peau:** Laver à l'eau et au savon. Enlever immédiatement le vêtements contaminés. Consulter le service médical si l'irritation persiste. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation et éliminer les chaussures et autres articles en cuir imprégnés du produit.

**Après contact avec les yeux:** Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler le service médical si l'irritation de l'œil se développe ou persiste.

**Après ingestion:** NE PAS FAIRE VOMIR. Si le patient est conscient, lui donner deux verres d'eau. Appeler le service médical.

**Informations pour le médecin:** Traiter symptomatiquement.

---

**5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

---

<b>Moyens d'extinction appropriés:</b>	CO2, poudre d'extinction, mousse d'extinction.
<b>Moyens d'extinction inappropriés pour des raisons de sécurité:</b>	N'utiliser pas de jet d'eau: danger d'éclaboussures et d'extension de l'incendie. L'eau peut être utilisée pour refroidir et protéger les récipients de produit exposés.
<b>Dangers particuliers liés à la substance ou à ses produits de combustion:</b>	Des fumées, gaz ou vapeurs toxiques peuvent se dégager pendant la combustion.

---

**6 MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

---

<b>Procédures après fuites ou épandage:</b>	Le port des équipements de protection individuelle est obligatoire. (Voir les informations de la Section Protection individuelle) Aérer l'endroit si l'écoulement se produit dans un espace confiné ou dans un endroit peu aéré. Eviter le rejet dans les égouts et dans les cours d'eau. Récupérer un maximum de liquide pour recyclage ou élimination. Le liquide résiduel peut être absorbé sur un matériau inerte.
---	--

---

**7 MANIPULATION ET STOCKAGE**

---

<b>Indications pour une manipulation sans danger:</b>	Eviter le contact avec la peau et les yeux. Veiller à assurer une bonne aération sur le lieu de travail.
<b>Indications sur la protection contre les incendies et les explosions:</b>	Eloigner les sources d'allumage.
<b>Indications pour le stockage:</b>	Protéger les récipients de la chaleur.

---

**8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE**

---

<b>Composants avec des valeurs limites à surveiller en rapport avec le lieu de travail:</b>	Le produit ne contient pas des composants avec des valeurs limites à surveiller en rapport avec le lieu de travail. Seulement, en présence du brouillard d'huile, ne pas dépasser une concentration de 5 mg/m <sup>3</sup> .
<b>Informations supplémentaires:</b>	Aucune.
<u>Équipement de protection individuelle</u>	
<b>Protection respiratoire:</b>	Pas nécessaire dans des conditions normales d'utilisation. En cas de formation de brouillard d'huile, utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé couvrant tout le visage avec un filtre contre les vapeurs organiques et les particules.
<b>Protection des mains:</b>	Gants en PVC ou en nitrile ou autres moyens de protection appropriés. Autrement utiliser une crème de protection pour les mains.
<b>Protection des yeux:</b>	Lunettes de protection en cas de danger d'éclaboussures.
<b>Protection du corps:</b>	Vêtements de protection résistants aux huiles minérales en cas de danger d'éclaboussures.
<b>Mesures de protection et d'hygiène:</b>	Ne pas conserver dans les vêtements des chiffons imprégnés du produit. Ne pas manger, boire, fumer avec des mains sales. Ne pas s'essuyer les mains avec des chiffons sales ou gras. Enlever les vêtements souillés.

---

**9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

---

*Les données suivantes ne sont que des valeurs typiques, et elles ne définissent pas des spécifications.*

<b>Aspect</b>	liquide jaune/brun
<b>Odeur</b>	typique
<b>Densité</b>	0.889 kg/l à 15°C
<b>Viscosité</b>	100 mm <sup>2</sup> /s à 40°C
<b>Point d'écoulement</b>	de -24°C
<b>Point d'éclair</b>	220°C C.O.C.
<b>Point d'ébullition</b>	> 260°C
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Non soluble
<b>Pression de vapeur</b>	< 0.1 hPa à 20°C

---

## 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

---

<b>Conditions à éviter:</b>	Stable en conditions normales d'utilisation.
<b>Matières à éviter:</b>	Oxydants forts.
<b>Produits de décomposition dangereux:</b>	Aux températures élevées se forment des produits de décomposition dangereux, tels que fumées, monoxyde de carbone et oxyde d'azote.

---

## 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

---

<b>Toxicité orale aiguë (DL50):</b>	La valeur DL50 chez le rat est >5000 mg/kg
<b>Symptômes spécifiques dans les essais sur l'animal:</b>	Aucun connu.
<b>Action irritante/corrosive:</b>	En cas de contact prolongé et répété peut se vérifier une légère irritation de la peau.
<b>Sensibilisation:</b>	Aucun effet de sensibilisation connu.
<b>Effets après exposition répétée ou prolongée (toxicité subaiguë à chronique):</b>	Contacts prolongés ou répétés avec le produit peuvent dessécher la peau et conduire à dermatite. La peau peut conséquemment réagir de manière accentuée à d'autres agents irritants.
<b>Effets cancérigènes, mutagènes et effets toxiques pour la reproduction:</b>	Aucune donnée disponible sur les effets cancérigènes, mutagènes et effets toxiques pour la reproduction.
<b>Limites d'exposition:</b>	Contient de l'huile minérale. Eviter la formation de brouillard.

---

## 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

---

<b>Informations sur l'élimination (Persistance et dégradabilité):</b>	Le produit est difficilement biodégradable.
<b>Comportement dans l'environnement:</b>	Le produit surnage versé dans l'eau. L'eau est émulsionnée. Il est sous forme liquide. Il est absorbé par le terrain.
<b>Effets écotoxiques:</b>	Aucune donnée disponible.

**Autres informations écologiques:** Ne pas abandonner le produit dans l'environnement.  
WGK (Wassergefährdungsklasse): 2  
Eviter l'écoulement dans les égouts, les cours d'eau et le terrain.

---

**13** **CONSIDÉRATION RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

---

**Élimination des déchets:** Le produit ou l'emballage sont à éliminer comme déchets spéciaux non-périlleux. Pour la manipulation et les mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle du produit, voir sections 6. et 7. L'élimination du produit doit être faite en conformité avec les réglementations locales.

**Suisse:** Code déchets OMD: 13 02 08 Autres huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification

---

**14** **INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

---

**ADR/RID - Transport par terre:** Aucune classification selon les prescriptions de transport.

**ADNR - Transport par les voies navigables suisses:** Aucune classification selon les prescriptions de transport.

**IMDG - Transport par voie maritime:** Aucune classification selon les prescriptions de transport.

**ICAO/IATA - Transport aérien:** Aucune classification selon les prescriptions de transport.

---

**15** **DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES**

---

**Symbole:** Non applicable.

**Classification:** Non applicable.

**Autres informations d'étiquetage:** Non applicable.

**Phrases R:** Non applicable.

**Phrases S:** S61 Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/ la fiche de données de sécurité.

**Directives CE:** Ce produit est réglementé selon les directives 1999/45/CE (Toutes Préparations) et 67/548/CE (Substances dangereuses), leurs adaptations et leurs annexes.

---

**16** **AUTRES INFORMATIONS**

---

**Phrases R pertinentes:** Non applicable.

**Indicateurs de révision:** Non applicable.

*Les informations de cette fiche de données de sécurité correspondent à l'état actuel de nos connaissances. Elles sont destinées à décrire nos produits du point de vue de la sécurité; elles n'ont donc pas pour but d'en garantir certaines propriétés.*